



Vif succès de l'augmentation de capital avec maintien du DPS d'un montant de 3,67 M€

- **Montant total demandé : 5,0 M€**
- **Taux de souscription : 137%**
- **Règlement - livraison et début des négociations le 1^{er} décembre 2017**

Villepinte, le 29 novembre 2017 - 17h40 CET

DRONE VOLT, constructeur français de drones civils professionnels (la « Société »), annonce le vif succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (« DPS ») des actionnaires.

Cette augmentation de capital va doter la Société de ressources supplémentaires pour accélérer l'amélioration de sa technologie, en investissant sur l'accroissement des équipes techniques et de leurs compétences. Des opérations d'acquisitions ciblées pourraient par ailleurs être menées de façon opportuniste.

Olivier GUALDONI, PDG de DRONE VOLT, déclare : « *Je tiens à remercier les investisseurs, actionnaires ou non de DRONE VOLT, qui nous ont une nouvelle fois témoigné leur confiance en participant au succès de cette augmentation de capital. Cette levée de fonds nous offre des moyens additionnels pour continuer à déployer notre modèle de fabricant à valeur ajoutée de drones civils professionnels en Europe.* »

Principales caractéristiques de l'opération :

L'augmentation de capital a fait l'objet d'une demande globale de 7 397 258 actions au prix unitaire de 0,68 €, représentant une souscription de 137% du montant initialement offert et un montant total demandé de 5 030 135,44 €.

A l'issue de la période de souscription qui s'est achevée le 23 novembre 2017, la demande d'actions à titre irréductible s'est élevée à 3 836 512 actions, représentant environ 71,2% des actions nouvelles à émettre. La demande d'actions à titre réductible s'est établie à 3 560 746 actions.

Le nombre d'actions nouvelles créées s'établit à 5 389 950, représentant un montant total levé de 3 665 166 €. En conséquence, la souscription à titre réductible ne sera que partiellement allouée, à hauteur de 1 553 438 actions. Le coefficient d'attribution est de 0,958393445, calculé sur le nombre de droits appuyant la souscription faite à titre irréductible (sans tenir compte des fractions et sans que l'attribution puisse être supérieure à la quantité d'actions demandée à titre réductible).

Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2017 et seront négociables sur le marché Euronext Growth à compter du 1^{er} décembre 2017. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (code ISIN FR0013088606 - mnémo : ALDRV) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations. A l'issue du règlement-livraison, le capital social de DRONE VOLT sera constitué de 24 412 756 actions.

La présente offre, d'un montant compris entre 100.000€ et 5.000.000€ et ne représentant pas plus de 50% du capital de la société, n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF en application de l'article 211-2 du Règlement Général de l'AMF. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.

La participation d'un actionnaire qui détenait 1,00% du capital de la Société préalablement à l'augmentation de capital et n'ayant pas souscrit à celle-ci en exerçant ses droits préférentiels de souscription (DPS) est désormais portée à 0,78%.

Avertissement :

En application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), la présente émission n'a pas donné lieu à un Prospectus visé par l'AMF, car le montant total de l'offre est compris entre 100 000 € et 5 000 000 € et porte sur des titres financiers qui ne représentent pas plus de 50% du capital de la Société.

Un avis aux actionnaires relatif à la présente Emission a été publié le 8 novembre 2017 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).



**Conseil
Listing sponsor**



Conseil



Conseil juridique

A propos de DRONE VOLT :

Créée en 2011, DRONE VOLT implantée en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis et en Suisse, est une société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de drones civils à usage professionnel. Partenaire global, elle offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage.

La jeune entreprise innovante a réalisé un chiffre d'affaires de 6,8 millions d'euros en 2016 (+90%). Elle fournit également l'administration et les industriels pour la réalisation de prises de vue aériennes. Parmi ses clients, la société compte FRANCE TELEVISIONS, TF1, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), POINT.P, etc. DRONE VOLT est qualifiée « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est une société cotée sur le marché Euronext Growth à Paris :

Action : Mnémo : ALDRV.PA - code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME
BSA : Mnémo : DRVBS - code ISIN : FR001286054



Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs
Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews
Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

Contacts :

Relations médias FINANCE

ACTUS finance & communication

Jean-Michel Marmillon – T : +33 1 53 67 36 73
dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER

DRONE VOLT

Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84
celine@dronevolt.com

*La présente offre, d'un montant compris entre 100.000€ et 5.000.000€ et ne représentant pas plus de 50% du capital de la société, n'a pas donné pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF en application de l'article 211-2 du Règlement Général de l'AMF.
Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent pas une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France ou dans d'autres pays que la France.*